PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 230 publiée le 17 mai 2010

LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE AU PÈLERINAGE DE CHRÉTIENTÉ

C'est désormais officiel, le 28ème Pèlerinage de Chartres organisé par l'Association Notre Dame de Chrétienté (http://www.nd-chretiente.com/) sera marquée par la visite de Monseigneur André Vingt Trois, Cardinal Archevêque de Paris et Président de la Conférence des évêques de France. En effet, selon le communiqué de l'association Notre Dame de Chrétienté, il « *rendra visite aux pèlerins, après leur deuxième journée de marche, pour célébrer le Salut du Saint-Sacrement et présider la Consécration à la Sainte Vierge*. »

Depuis 28 années que le pèlerinage traditionnel de Chartres existe, c'est la première fois qu'un Président de la Conférence des évêques de France y participe. L'évènement est donc exceptionnel pour le pèlerinage. Il l'est aussi compte tenu des propos, disons peu amènes à l'égard des catholiques attachés à la liturgie traditionnelle, que Monseigneur Vingt-Trois a récemment publiés. Nous ne doutons certes pas que l'ensemble de ces catholiques sont prêts à les lui pardonner. L'honneur chrétien nous oblige cependant à nous souvenir du courage des fondateurs et des prêtres qui ont accompagné ce pèlerinage dès l'origine et qui ont défendu héroïquement le trésor de la liturgie traditionnelle au prix … d'être exclus par les évêques qui à Paris comme à Chartres fermaient leurs cathédrales à leurs frères pèlerins et les laissaient assister à la sainte messe sur le parvis.

C'est il y a 28 ans, en 1982, au Mesnil Saint Loup, que Bernard Antony et Rémi Fontaine fondaient le pèlerinage à pieds de Paris à Chartres, baptisé de Chrétienté avec l'équipe du Centre Charlier, la direction spirituelle étant confiée à l'Abbé François Pozzetto.
Fondé et organisé par des laïcs, le Pèlerinage a toujours affiché sa volonté missionnaire, dans un esprit de réconciliation entre catholiques et des catholiques avec leur tradition, spécialement liturgique.
Pour cela, sans ambiguïté, le Pèlerinage a toujours exprimé son attachement à la liturgie romaine traditionnelle (cf. le point 4 de la charte de l'Association Notre Dame de Chrétienté : « *Dans une fidélité totale au Saint Siège, les organisateurs du pèlerinage se réfèrent à l'enseignement constant de l'Eglise. Ils traduisent leur attachement à la Tradition sous toutes ses formes, en particulier doctrinales, liturgiques et sacramentelles, par l'utilisation exclusive du rit tridentin, tel qu'il a été codifié dans les livres liturgiques de 1962, et à nouveau confirmé par le motu proprio « Summorum pontificum » du 7 juillet 2007 comme étant la forme extraordinaire, jamais abrogée, de la liturgie du Saint Sacrifice de la Messe. Ils demandent aux prêtres, qui les accompagnent, de respecter ce choix dans le ministère qu'ils exercent pendant le pèlerinage et au cours des différentes activités préparatoires* »).

Véritable vitrine de l'attachement à la liturgie traditionnelle en France, le Pèlerinage de Chrétienté est l'une des expressions de la voix des sans voix (34% des pratiquants français aimeraient assister à la liturgie traditionnelle dans leurs paroisses mais ne le peuvent pas). On sait au reste comment le Pèlerinage de Chrétienté s'illustre notamment par sa jeunesse, son dynamisme et son attachement joyeux et serein à la liturgie traditionnelle de l'Église. Il n'est pas possible de dire le nombre de jeunes n'ayant connu que la nouvelle liturgie jusqu'alors découvrir avec émerveillement la splendeur du rite traditionnel qu'on leur avait caché. Il n'est pas possible de dire le nombre de conversions qu'a portées ce pèlerinage. Il n'est pas possible de dire le nombre de vocations sacerdotales et religieuses qui sont nées sur la route de Chartres. Nombre de prêtres qui célèbrent aujourd'hui quotidiennement cette liturgie et de fidèles qui en vivent et la défendent ont découvert cette liturgie sur la route de Chartres.

Incontestablement, le pèlerinage de Chartres a joué un rôle capital dans le maintien et le développement de la liturgie traditionnelle de l'Église en France à un moment où elle était menacée de fait par les autorités ecclésiastiques.
C'est ce pèlerinage qu'aujourd'hui le Président de la Conférence des évêques de France vient rendre visite. Est-ce une manière de tourner une page de douloureuse histoire ? Cette visite marquera-t-elle la fin d'une époque de 40 ans où l'on niait en France l'existence de fidèles et de prêtres jeunes et nombreux attachés à la liturgie traditionnelle de l'Église et où, depuis 2007, l'on nie l'existence d'une demande de l'application d'un droit affirmé par le Souverain Pontife ?

Après tout, ce n'est pas impossible. ..Le Père Chauvet, curé de Saint-François-Xavier dans le 7ème arrondissement de Paris et vicaire épiscopal pour l'usage de la forme extraordinaire du rite romain ne déclarait-il pas publiquement en juin 2008 dans une réunion du GREC (voir lettre de Paix liturgique n°116) : « *on peut raisonnablement penser qu'à moyen terme, la forme extraordinaire du rite romain pourrait être célébrée dans toutes les grandes églises de Paris* ».

Dans cet esprit, pouvons-nous espérer que le Cardinal profitera de sa présence au pèlerinage pour adresser des paroles d'amour et d'ouverture à ses ouailles parisiennes, venues nombreuses l'entourer, membres des 35 groupes de demandeurs de célébrations "Extraordinaires" de Paris qui veulent vivre plus complètement leur foi Catholique au sein de leur propre paroisse ? Ce serait un signe fort de Charité, d'unité et de réconciliation pour l'ensemble des catholiques de France, toutes sensibilités confondues…

P.S. : pour vous inscrire au Pèlerinage de Chartres (samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai 2010) :

http://www.nd-chretiente.com
mail: information@nd-chretiente.com
Notre-Dame de Chrétienté
49 avenue de Paris
78000 Versailles
Tél: 01.39.07.27.00
Fax: 01.39.07.27.01